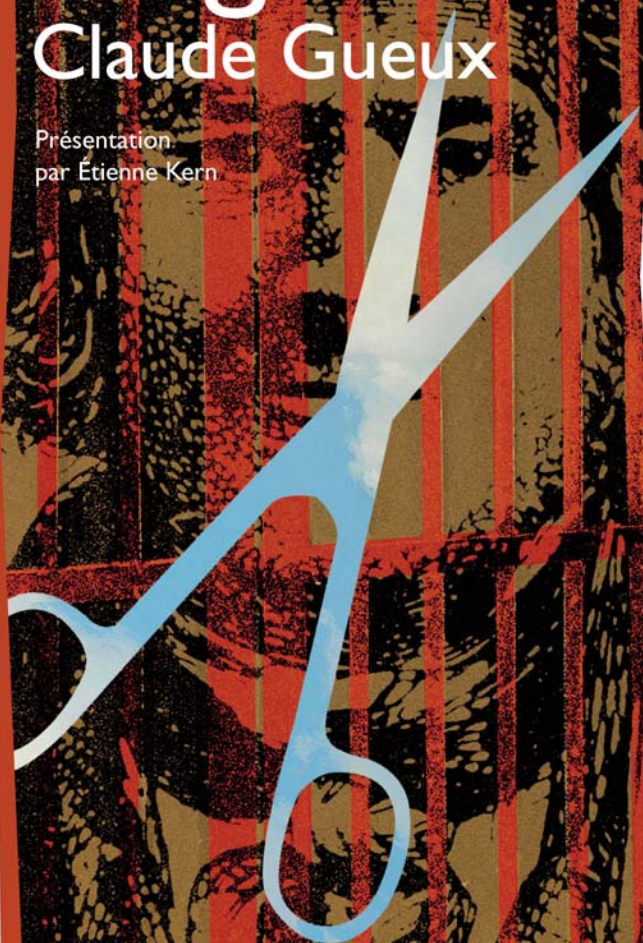


Édition avec dossier

Hugo Claude Gueux

Présentation
par Étienne Kern

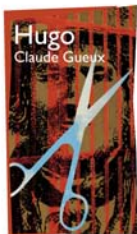


Extrait de la publication



Hugo

Claude Gueux



«Voyez Claude Gueux. Cerveau bien fait, cœur bien fait sans nul doute. Mais le sort le met dans une société si mal faite qu'il finit par voler. La société le met dans une prison si mal faite qu'il finit par tuer. Qui est réellement coupable ? Est-ce lui ? Est-ce nous ?»

Tout à la fois prolongement du *Dernier jour d'un condamné* et préfiguration des *Misérables*, *Claude Gueux* raconte l'histoire d'un pauvre diable emprisonné pour avoir volé du pain, et guillotiné pour avoir assassiné le directeur des ateliers de sa prison : voilà comment la société fait d'un père de famille un voleur, et d'un voleur un meurtrier.

Inspiré d'un fait divers, ce récit sobre et poignant est un ardent plaidoyer contre la peine de mort et les malfaçons d'une société qui ne répond à la misère que par la répression.

Dossier

1. Lecture d'images : misère et criminalité au XIX^e siècle
2. Genèse de *Claude Gueux*
3. L'œuvre en débat
4. De *Claude Gueux* aux *Misérables*

Présentation, notes, dossier, chronologie et bibliographie par Étienne Kern

Texte intégral

Illustration :
Virginie Berthemet
© Flammarion



Extrait de la publication
Flammarion

Claude Gueux

HUGO



Claude Gueux
(1834)



PRÉSENTATION

NOTES

DOSSIER

CHRONOLOGIE

BIBLIOGRAPHIE

par Étienne Kern

GF Flammarion

Extrait de la publication

© Éditions Flammarion, Paris, 2010
ISBN : 978-2-0812-3149-8

Extrait de la publication

Présentation

Le 29 mai 1848, dans le discours de candidature qui a précédé de six jours son élection à l'Assemblée constituante, Victor Hugo s'écrie :

Toutes les questions qui intéressent le bien-être du peuple, la dignité du peuple, l'éducation due au peuple, ont occupé ma vie entière. Tenez, entrez dans le premier cabinet de lecture venu, lisez quinze pages intitulées *Claude Gueux*, que je publiais il y a quatorze ans, en 1834, et vous y verrez ce que je suis pour le peuple, et ce que le peuple est pour moi¹.

Cette profession de foi du candidat Hugo, qui n'hésite pas à se servir de *Claude Gueux* comme argument électoral, illustre le statut particulier de cette œuvre au sein du *corpus* hugolien. Cette œuvre ? À peine une « quasi-œuvre² », si l'on en croit Jacques Seebacher.

Il est vrai que les contemporains, à commencer par Hugo, y ont vu moins une œuvre littéraire qu'un texte de combat destiné à peser sur le débat public : publié pour la première fois dans la *Revue de Paris* du 6 juillet 1834, *Claude Gueux* n'aurait probablement jamais vu le jour en tant qu'ouvrage s'il n'avait suscité l'enthousiasme d'un négociant de Dunkerque, sensible, selon sa propre expression, à « la grande leçon » qui s'y trouvait

1. Victor Hugo, « Séance des cinq associations d'art et d'industrie », *Œuvres complètes, Politique*, sous la direction de Jacques Seebacher et Guy Rosa, Robert Laffont, « Bouquins », 1985, p. 157.

2. Présentation de Victor Hugo, *Œuvres complètes, Roman I*, sous la direction de Jacques Seebacher et Guy Rosa, Robert Laffont, « Bouquins », 1985, p. 1.

exprimée, et désireux d'en assurer la diffusion auprès des hommes politiques. Le 30 juillet de la même année, ce riche philanthrope écrivit au directeur de la *Revue*, François Buloz, pour lui demander d'en faire imprimer, à ses frais, « autant d'exemplaires qu'il y a de députés en France, et de les leur adresser individuellement et bien exactement » (p. 43).

Au-delà de ce mode de publication original, cette « œuvre à thèse¹ » ne laisse pas de dérouter son lecteur. Parfois contradictoire, aussi brève qu'ambitieuse, aussi radicale que paternaliste, « à la fois acte et parole² », elle résulte de l'assemblage composite d'un discours politique et d'un récit inspiré par un fait divers tiré de *La Gazette des tribunaux*.

Ce fait divers se résume en quelques lignes³. En mars 1832 s'ouvrit, à Troyes, le procès d'un dénommé Claude Gueux – car ce nom est authentique –, détenu à la centrale de Clairvaux. Né dans un village de Bourgogne en 1804, ce misérable, non moins violent que charismatique, avait mené une vie de vagabond et s'était laissé entraîner dans la spirale de la récidive. À quatorze ans, il vola un sac d'avoine et fut condamné à un an de prison. À dix-neuf ans, un nouveau larcin lui valut une peine de cinq ans à Clairvaux. En juillet 1828, à un mois de sa remise en liberté, il s'en prit violemment au gardien-chef⁴, M. Delacelle. Inculpé pour tentative de meurtre, il écopa de six mois de prison à Troyes. Tout juste libéré, il déroba un cheval : en mars 1830, après cette nouvelle récidive, le tribunal de Dijon le renvoya à

1. Myriam Roman, *Victor Hugo et le roman philosophique*, Honoré Champion, 1999, p. 374.

2. Jean-Marc Hovasse, *Victor Hugo*, Fayard, t. I, 2001, p. 625.

3. L'histoire de l'authentique Claude Gueux est longuement commentée dans l'édition critique de *Claude Gueux* par Paul Savey-Casard, PUF, 1956.

4. Précisons d'emblée, pour ne pas avoir à y revenir, que Victor Hugo fait de Delacelle (qu'il appelle M. D.) le directeur des ateliers et non le gardien-chef de la prison de Clairvaux.

Clairvaux pour une peine de huit ans. Il y retrouva Delacelle. Prisonnier indocile, Claude multiplia les tentatives d'évasion et ne tarda pas à prendre l'ascendant sur ses camarades. Un certain Félix Legrand, dit Albin, lui donnait chaque jour une partie de sa ration de nourriture ; leurs relations prirent vraisemblablement un tour homosexuel. Au nom du règlement – et peut-être de la morale de l'époque –, Delacelle interdit à Albin de partager sa nourriture avec Claude : zèle de fonctionnaire ? provocation ? Toujours est-il que le 7 novembre 1831, avec la complicité manifeste d'autres prisonniers, Claude Gueux assassina sauvagement le gardien-chef de plusieurs coups de hache. Après avoir vainement tenté de se suicider avec une paire de ciseaux, le meurtrier fut condamné puis exécuté à Troyes, sur la place du marché, le 1^{er} juin 1832.

En érigeant Claude Gueux en héros – au double sens de personnage principal et de figure héroïque –, Victor Hugo entendait aller au-delà du drame carcéral et se pencher, comme il l'écrit lui-même, sur « le grand problème du peuple au XIX^e siècle » (p. 73). En cela, prolongement du *Dernier Jour d'un condamné* (1829) et ancêtre des *Misérables* (1862), *Claude Gueux* se situe au croisement de problématiques majeures dans l'œuvre de Victor Hugo et marque une étape fondamentale dans son évolution politique.

DU FAIT DIVERS À L'ŒUVRE ENGAGÉE

GENÈSE DE *CLAUDE GUEUX*

Après 1825, Victor Hugo, d'abord légitimiste, s'est peu à peu éloigné du régime de Charles X, qui croyait possible un retour à l'Ancien Régime malgré les bouleversements de la Révolution et de l'Empire, pour évoluer vers une conception libérale de la monarchie. S'il n'envisage pas une carrière politique avant les années 1840, il est

bien décidé, poussé par une conscience sociale de plus en plus vive, à faire entendre sa voix sur la scène publique. Comme les romantiques, il pense que l'écrivain doit, tel un guide éclairé, exercer un magistère moral sur la société : si l'art, lit-on dans la préface de *Littérature et philosophie mêlées* (1834), doit être « son propre but à lui-même », il faut aussi « qu'il enseigne, qu'il moralise, qu'il civilise¹ ».

Quelque peu dépassé par les Trois Glorieuses, qui voient la chute de Charles X en juillet 1830, Hugo s'accommode politiquement du régime de Louis-Philippe. Mais malgré la faveur dont il jouit auprès du roi, qui le nommera pair de France en 1845, il ne s'aveugle pas sur la situation sociale du pays et reproche au pouvoir de négliger les aspirations populaires, qui deviennent, à mesure que se développe l'industrie, toujours plus profondes. En effet, l'exode rural, l'illettrisme, la criminalité urbaine, les conditions de vie et de travail inhumaines (travail des enfants à partir de six ans, journées de quinze heures dans les manufactures) provoquent l'apparition de ce qu'on appelait alors « les classes laborieuses », pour y ajouter aussitôt le qualificatif de « classes dangereuses ». En 1831, à Lyon, l'emblématique révolte des ouvriers de la soie (les canuts), qui réclamaient l'instauration d'un salaire minimum, est sévèrement réprimée.

Dans ce contexte, l'année 1832 constitue, de l'aveu même de Victor Hugo, « la principale date politique » de sa vie². En mars, dans une nouvelle préface au *Dernier*

1. Victor Hugo, Préface de *Littérature et philosophie mêlées*, dans *Œuvres complètes, Critique*, sous la direction de Jacques Seebacher et Guy Rosa, Robert Laffont, « Bouquins », 1985, p. 58.

2. Telle est du moins son opinion en 1833 ; voir Préface de *Lucrece Borgia* (1833), *Œuvres complètes, Théâtre I*, sous la direction de Jacques Seebacher et Guy Rosa, Robert Laffont, « Bouquins », 1985, p. 971. La censure du *Roi s'amuse* par le gouvernement (novembre 1832) puis les attaques subies par cette pièce au Parlement (mars 1833) sont vécues comme des affronts par Victor Hugo. Il commence à penser qu'« un rôle politique lui vient » (Préface du *Roi s'amuse*). Plaidoyer contre la censure et l'ingérence des hommes politiques en matière de littérature,

Jour d'un condamné (1829), il propose une lecture politique – et quelque peu réductrice – de ce roman qui nous livre, à la première personne, les réflexions et les angoisses d'un homme dont on ne sait rien, sinon qu'il attend l'heure prochaine de son exécution. En 1829, Victor Hugo, dont l'intérêt pour les personnages de bandits ou de criminels s'était manifesté dès *Bug-Jargal* (1818) et *Han d'Islande* (1823), se souciait moins de dénoncer la peine de mort que d'exprimer l'indicible en explorant la psychologie torturée d'un condamné à mort (ce qui fait de lui un précurseur du monologue intérieur) : l'inspiration du *Dernier Jour d'un condamné* « est hallucinatoire, et non polémique¹ ». En 1832, il en va tout autrement ; dans cette préface qu'il adresse non pas aux « lettrés bavards », mais aux « juges » et aux « criminalistes », il « avoue hautement » que son roman « n'est autre chose qu'un plaidoyer [...] pour l'abolition de la peine de mort² ». Hugo s'engage ainsi sur un terrain proprement politique : il argumente, avec une virulence et une logique implacables, contre l'horreur des exécutions et l'hypocrisie des gouvernants.

Quelques semaines après la publication de ce texte de combat nourri par l'actualité récente, le Code pénal est adouci par une loi (28 avril 1832) qui supprime les châtiements corporels (carcan, marque au fer rouge, mutilation du poing) et abolit la peine de mort dans neuf cas, tels que le faux-monnayage ou le complot non suivi d'attentat. Hugo appelle alors de ses vœux une réforme plus ambitieuse : à l'automne 1832, il écrit un nouveau texte qui prend la forme d'un discours à la Chambre pour plaider en faveur de l'abolition totale de la peine de mort

et singulièrement de littérature romantique (p. 75), *Claude Gueux* s'inscrit aussi dans une querelle littéraire.

1. Victor Brombert, « Victor Hugo : prison de la pensée, prison de l'espace », *La Prison romantique, essai sur l'imaginaire*, José Corti, 1975, p. 97.

2. Victor Hugo, *Le Dernier Jour d'un condamné*, dans *Œuvres complètes, Roman I*, éd. citée, p. 29.

(« il se coupe trop de têtes par an en France », p. 78) et, plus généralement, dénoncer l'inadaptation de la pénalité à la société de son temps. Ce discours est celui que nous lisons aujourd'hui à la fin de *Claude Gueux*. Dans son style comme dans les thèmes qu'il aborde, il est très proche de la fameuse préface, et en reprend parfois des passages : telle phrase résume un développement qui occupait plusieurs pages dans la préface (voir n. 3, p. 76) ; tels extraits présentent des similitudes frappantes :

Nous ne voulons pas seulement l'abolition de la peine de mort ; nous voulons un remaniement complet de la pénalité sous toutes ses formes, du haut en bas, depuis le verrou jusqu'au couperet. (préface du *Dernier Jour d'un condamné*¹)

Démontez-moi cette vieille échelle boiteuse des crimes et des peines, et refaites-la. Refaites votre pénalité, refaites vos codes, refaites vos prisons, refaites vos juges. (*Claude Gueux*, p. 78)

C'est sans doute en raison de cette forte parenté que Victor Hugo a estimé que ce discours fictif ne se prêtait guère à la publication en l'état. Il fallait en faire le support d'une œuvre nouvelle qui élargît la problématique du *Dernier Jour d'un condamné*.

Dans les années qui suivent, Victor Hugo manifeste une attention toujours accrue pour le peuple. Le passé douloureux de Juliette Drouet, sa maîtresse depuis 1833, n'est pas pour rien dans cette évolution². Mais cette prise de conscience sociale, inséparable d'un rejet des valeurs bourgeoises, est commune à la plupart des romantiques : magnification du forçat dans *Lélia* de George Sand (1833) ; révolte contre le roi et l'Église, accusés d'opprimer le peuple, dans *Paroles d'un croyant* (1834) de l'abbé Félicité de Lamennais (qui semble avoir servi de modèle

1. *Ibid.*, p. 49.

2. Jean-Marc Hovasse, dans son *Victor Hugo* (p. 626), cite même une lettre où Juliette s'identifie à Claude et appelle Hugo « mon Albin bien-aimé » (juillet 1834). C'est d'ailleurs à Juliette que Victor Hugo a offert le manuscrit de son œuvre (voir « Note sur l'édition », p. 39).

pour Mgr Myriel dans *Les Misérables*) ; sans parler, bien sûr, de l'engagement politique de Lamartine, député depuis 1833. L'actualité leur donne raison : l'année 1834 est marquée par des émeutes, notamment après le massacre de la rue Transnonain, à Paris, le 14 avril 1834.

C'est dans ce contexte tendu, au moment même où Victor Hugo réclame, dans la préface de *Littérature et philosophie mêlées*, la « substitution des questions sociales aux questions politiques¹ », que l'histoire de Claude Gueux lui est rappelée (ou peut-être révélée) par quelques philanthropes soucieux de le réhabiliter² ; c'est l'occasion d'approfondir sa réflexion sur la « question sociale ». Courant 1834, il consulte le compte rendu de l'affaire Claude Gueux dans d'anciens numéros de *La Gazette des tribunaux*, parus à l'époque du procès de l'assassin de M. Delacelle³. C'est dans ces articles que Victor Hugo trouve l'essentiel de ses informations. Le journaliste est loin d'idéaliser Claude Gueux et de cautionner son crime (la pièce à conviction est une « hache rouillée par des taches de sang, et portant encore à son taillant des dents humaines et des cheveux », voir Dossier, p. 95), mais il souligne la misère sociale et intellectuelle dans laquelle est plongé l'accusé.

Fort des renseignements qu'il a acquis, Victor Hugo rédige, du 20 au 24 juin 1834, le récit de l'histoire de Claude Gueux. La dédicace du manuscrit nous apprend qu'il l'a lu à Juliette le 24 juin, sur la colline Montmartre. Les dates parlent d'elles-mêmes : le 21 juin, les élections

1. Victor Hugo, *Littérature et philosophie mêlées*, éd. citée, p. 51.

2. Le *Victor Hugo raconté par un témoin de sa vie* montre que l'auteur a bénéficié de témoignages directs, indépendamment de *La Gazette des tribunaux*. Voir Dossier, p. 98.

3. Il est possible que Victor Hugo ait lu ces articles dès leur parution ; on constate d'ailleurs que le premier d'entre eux (19 mars 1832) est paru au moment même où Hugo achève la Préface du *Dernier Jour d'un condamné* (15 mars). Mais Jacques Seebacher, qui s'appuie sur les ratures du manuscrit, estime que Victor Hugo ne les a lus de près qu'au moment où il rédigeait l'histoire de Claude, en 1834 (voir *Œuvres complètes, Roman I*, éd. citée, p. 949).

législatives ont marqué le triomphe des partis les plus conservateurs à la suite des insurrections d'avril. Après diverses retouches et la rédaction de quelques paragraphes de « soudure » (voir note 1, p. 74), il reprend alors le fragment de 1832 et le place à la fin de ce nouveau texte. De manifeste abolitionniste, ce discours fictif change donc de statut pour devenir non pas tant la conclusion d'un récit qu'une sorte de dissertation politique et sociale venant tirer les leçons de l'histoire édifiante d'un homme du peuple en particulier, Claude Gueux.

« JE DIS LES CHOSES COMME ELLES SONT »

Comment considérer l'œuvre qui résulte de l'assemblage de ces deux textes ? Sa brièveté et le caractère composite qu'implique sa genèse nous font hésiter à y voir un roman à part entière. Parlera-t-on de nouvelle ? L'épure psychologique (Claude, contrairement à Jean Valjean, le héros des *Misérables*, n'évolue pas au cours du récit), le resserrement de l'intrigue autour de deux personnages qui se font face, Claude et M. D., semblent plaider dans ce sens. Mais le terme de « nouvelle » rend-il compte de la dimension argumentative de l'œuvre ?

En réalité, on constate surtout, dans *Claude Gueux*, une très forte dimension oratoire. La structure de l'œuvre est éminemment discursive. Comme l'explique Marieke Stein, « le discours est présent à la fois dans la diégèse et hors de la diégèse¹ ». Dans la diégèse, c'est-à-dire dans le récit consacré à Claude, on compte en effet deux discours importants, tous deux tenus par Claude (le premier devant les détenus, le second devant les jurés). Le narrateur ne manque d'ailleurs pas de souligner que « ce pauvre ouvrier contenait bien plutôt un orateur qu'un assassin » (p. 67) ; cela fait de lui un double de l'orateur passionné qui, hors de la diégèse, s'adresse aux députés

1. Marieke Stein, « *Un homme parlait au monde* », *Victor Hugo orateur politique (1846-1880)*, Honoré Champion, 2007, p. 25.

– et donc, dans une certaine mesure, un double de Victor Hugo lui-même¹. Mais la diégèse est dépassée de toutes parts par le discours. En effet, le narrateur impose à son lecteur-auditeur la présence écrasante d'un « je » (ou d'un « nous » de majesté), qui s'adresse à lui pour l'inviter à juger Claude Gueux en son âme et conscience :

Cet homme, certes, était bien né, bien organisé, bien doué. Que lui a-t-il donc manqué ? Réfléchissez. (p. 73)

En somme, s'il est un orateur dans *Claude Gueux*, c'est surtout Hugo lui-même, comme dans la préface du *Dernier Jour d'un condamné*, où il prend la pose de l'avocat s'exprimant « à toute voix devant la société, qui est la grande cour de cassation² ».

Cette prégnance du discours argumentatif fait qu'il est tentant de lire *Claude Gueux* comme un apologue ou une fable (mais une fable dont, paradoxalement, la rédaction aurait suivi de deux ans celle de sa morale³). La construction bipartite facilite cette lecture : la « vie importante » (p. 73) de Claude Gueux, présentée comme exemplaire, appelle l'interprétation, la généralisation, qui trouvent précisément leur place dans le discours conclusif – donnons ici à « exemplaire » son sens rhétorique : l'*exemplum* est un outil de démonstration venant illustrer une thèse par un récit. Tel est bien le projet formulé dès le début du texte par le narrateur-auteur :

Je dis les choses comme elles sont, laissant le lecteur ramasser les moralités à mesure que les faits les sèment sur leur chemin. (p. 45)

1. Claude n'est-il pas « un homme qui contient des idées parmi des hommes qui n'en contiennent pas » (p. 49) ?

2. Victor Hugo, *Le Dernier Jour d'un condamné*, éd. citée, p. 30.

3. Pierre Laforge, « *Claude Gueux*, ou l'amour et le partage en prison », dans *L'Eros romantique, Représentations de l'amour en 1830*, PUF, « Littératures », 1998, p. 182 : « C'est l'impossibilité pour Hugo de tirer en 1832 des conclusions d'un texte qu'il n'aura écrit qu'en 1834 qui rend génétiquement délicat le travail de mise en perspective idéologique de la fable et de sa morale. »

Les « faits » contiennent des « moralités » qu'il importe de dégager. On le voit, Hugo n'entend pas avoir un lecteur passif, mais bien pensif. À charge pour lui de lire entre les lignes. Guy Rosa a souligné l'exigence de Victor Hugo à l'égard de son destinataire : « d'abord lecteur d'un fait divers » au début de *Claude Gueux*, il devient, lors du procès du héros, « spectateur, témoin, accusé et juré d'un procès d'assises, puis juge en cassation », tandis que la dernière section du texte le fait « monte[r] avec Hugo à la tribune ¹ ».

Mais Hugo est-il fondé à parler de « faits » ? Certes, *Claude Gueux* affiche un souci constant de la véracité : précision et justesse du vocabulaire juridique, indications spatio-temporelles, détails avérés (par exemple, le nom des codétenus de Claude est tiré de *La Gazette des tribunaux*). Mais quand on connaît l'authentique Claude Gueux, on mesure sans peine les distances qu'a prises Hugo à l'égard du personnage historique ². De ce qu'il savait de lui, Hugo n'a retenu que les éléments qui allaient dans le sens de son propos. Des récidives, de la première tentative de meurtre contre Delacelle, nulle trace. Le vagabond peu fréquentable et sans attaches devient un ouvrier « capable, habile, intelligent » (p. 45), compagnon d'une jeune femme et père d'un enfant. Bien plus, dans ses actes, dans ses paroles, dans son apparence même (« une figure digne et grave », p. 46), Claude est une incarnation de la vertu. En cela, il s'oppose en tous points à M. D., personnage livré à ses passions, sujet à la « haine » (p. 52) et profondément vicieux ; son portrait par Claude propose rien de moins qu'une définition du sadisme : « c'est un méchant homme qui jouit de tourmenter » (p. 59).

1. Voir Guy Rosa, Commentaires de l'édition du *Dernier Jour d'un condamné, Claude Gueux et L'Affaire Tapner*, Le Livre de Poche, « Classiques de poche », 1989, p. 273.

2. Voir le compte rendu du procès dans *La Gazette des tribunaux*, p. 95-98, et le portrait de Claude par le substitut du parquet de Troyes, p. 114-116.

Bien évidemment, ce serait faire un mauvais procès à Hugo que d'énumérer les divergences entre « l'histoire vraie » et « la fable ». Mieux vaut se demander comment et pourquoi il peut s'éloigner à ce point de la réalité tout en revendiquant, à de nombreuses reprises, la véracité de ses propos. Le narrateur l'affirme haut et fort, son récit n'est pas une « histoire », mais une « série [de] faits », authentifiée par des « témoins » : la scène de l'« étrange cour de cassation », au cours de laquelle les prisonniers ratifient la condamnation à mort du directeur des ateliers, est présentée comme « la seule de ce genre qu'aucune histoire puisse raconter » (p. 59). Et de préciser :

Il y avait là, ainsi que l'a constaté l'instruction judiciaire qui a eu lieu depuis, quatre-vingt-deux voleurs, y compris Claude. (p. 59)

Simple artifice ? Souci de renforcer l'illusion référentielle sans laquelle le lecteur n'éprouve guère d'empathie pour le personnage ? En réalité, ces modifications, entre information et déformation, éclairent la stratégie argumentative qui est à l'œuvre dans *Claude Gueux*. Comme l'écrit Georges Piroué, « les faits que l'écrivain laisse, comme on dit, parler d'eux-mêmes et le cachet d'authenticité dont il les revêt de loin en loin par des allusions à ses sources, traduisent moins le désir d'être exact que le souci de se montrer convaincant. [...] De cette véracité, Hugo s'impose le devoir de tirer une vérité¹ ». Il s'agit pour lui de plaider la cause de Claude Gueux, en montrant que ce dernier est moins coupable que la société qui, ne sachant faire face au défi de la misère, l'a conduit au crime. C'est à l'aune de cette exigence d'efficacité qu'il faut comprendre la manière dont Hugo sélectionne ses sources. Le narrateur veut invalider d'avance l'objection de certains lecteurs qui pourraient dire : « il n'empêche,

1. Georges Piroué, Présentation de *Claude Gueux* dans Victor Hugo, *Œuvres complètes*, éd. dirigée par Jean Massin, Le Club français du livre, t. V (1834-1839), 1967, p. 228.

Claude Gueux est un voleur et un meurtrier ». Si le texte laissait au lecteur un espace, si mince qu'il fût, pour le débat contradictoire, la cause serait à moitié perdue.

Cette stratégie très concertée est d'autant plus efficace qu'elle repose sur une économie de moyens remarquable : manichéisme ; simplicité du style comme de l'intrigue (« L'affaire était terrible, droite et simple. Pas de complication possible », p. 58) ; symbolisme diffus (le partage du pain, p. 51 ; le verre de montre, p. 56) ; intensité extrême de certaines scènes, à commencer par celle du meurtre ; refus du *pathos* qui avait pourtant fait ses preuves dans *Le Dernier Jour d'un condamné*. Ce dépouillement, fait d'épure et d'amplification, revêt *Claude Gueux* du nimbe clair-obscur du récit mythique, pour en faire « la vision d'affrontement entre ce qui entrave et ce qui se débat, ce qui pèse et ce qui veut s'élever¹ ». En conséquence, Claude, figure exemplaire, se voit conférer les dimensions d'une figure mythique, sinon d'un composé de figures mythiques : le jeu des allusions historiques ou religieuses, récurrentes dans le texte, font de Claude un nouveau Socrate, un nouveau Pie VII, le « pape captif » malmené par Napoléon (à qui M. D. se compare significativement), et surtout, comme nous le verrons, un nouveau Christ.

« UNE SOCIÉTÉ SI MAL FAITE »

Cette littéarisation orientée du réel est au service d'un discours social. En une sorte de mouvement ascendant, *Claude Gueux* entraîne son lecteur à « la découverte de toute la misère par le judas des prisons² » : la maison centrale de Clairvaux apparaît comme un concentré, sinon comme un révélateur des problèmes sociaux de

1. *Ibid.*, p. 230.

2. Jacques Seebacher, Présentation de Victor Hugo, *Œuvres complètes, Roman I*, éd. citée, p. 1.

l'époque. C'est en cela que *Claude Gueux*, malgré sa brièveté, se révèle plus ambitieux que *Le Dernier Jour d'un condamné* : au-delà d'une réflexion sur la prison et sur la pénalité, Hugo élargit la problématique pour se pencher sur le drame social de « ces damnés de la loi humaine » (p. 79) poussés au crime par la misère. Bien plus que la peine de mort, plus que le régime de la monarchie de Juillet¹, c'est la société elle-même qui est mise en accusation :

Nous avons cru devoir raconter en détail l'histoire de Claude Gueux, parce que, selon nous, tous les paragraphes de cette histoire pourraient servir de têtes de chapitre au livre où serait résolu le grand problème du peuple au XIX^e siècle. Dans cette vie importante il y a deux phases principales, avant la chute, après la chute ; et sous ces deux phases, deux questions, question de l'éducation, question de la pénalité ; et entre ces deux questions, la société tout entière. (p. 73)

Situé à l'articulation de ces questions, le parcours de Claude est représentatif des lacunes du système carcéral, et par conséquent des malfaçons de la société elle-même. Dès lors, son histoire, présentée comme exemplaire, est traitée comme un cas d'école. À la différence du *Dernier Jour d'un condamné*, qui creuse à l'extrême une intériorité unique et confinée, *Claude Gueux* ne dévoile à aucun moment le moi de son héros. Ses pensées, sa subjectivité sont évacuées au profit d'un discours social qui excède le simple procédé de la focalisation externe et repose sur une exigence quasi clinique. L'ambition scientifique est en effet patente dans *Claude Gueux* : vocabulaire de la physique (voir n. 2, p. 47), de la médecine (voir n. 2, p. 49, et n. 2, p. 79), des sciences naturelles (voir n. 3,

1. Dans *Claude Gueux*, Hugo se montre sévère à l'égard du régime de Juillet ; il n'hésite pas à ironiser sur la Garde nationale (p. 74) et à s'en prendre nommément à deux députés en vue, Mauguin et Thiers (p. 76). Mais ces attaques sont moins politiques que sociales : « Que vous l'appeliez république ou que vous l'appeliez monarchie, le peuple souffre » (p. 77).

p. 46), sans parler de la formulation de lois générales qui se veulent catégoriques¹.

À cet égard, comme le souligne justement Myriam Roman, le nom de Claude « annonce moins le particulier d'un fait divers qu'une histoire emblématique, celle du "gueux", précurseur des "misérables" ; Claude Gueux, plutôt qu'un personnage, est un "type"² ». En effet, jusque dans ses ambiguïtés, et comme souvent chez Victor Hugo, le héros est une incarnation du peuple tout entier³. C'est sans doute pour faciliter cette assimilation que l'auteur transforme, fût-ce au prix d'une certaine incohérence⁴, le vagabond issu du monde rural qu'était le vrai Claude Gueux en un ouvrier (personnage alors éminemment « moderne » qui fait son entrée en littérature avec la révolution industrielle), et qui plus est en un ouvrier parisien (comme les émeutiers de 1834). Du peuple, que Victor Hugo comparait à un océan dans *Hernani* (IV, 2) et à un lion dans *Notre-Dame de Paris* (V, 2), Claude a la grandeur, mais aussi la force désordonnée et potentiellement violente : ses supplices à M. D. tiennent « à la fois de la prière et de la menace » (p. 55) ; sa décision de le mettre à mort est pleine de noblesse, mais c'est avec « fureur » qu'il frappe sa victime « d'un cinquième coup inutile » (p. 64). Cette ambivalence s'inscrit pleinement dans l'esthétique hugolienne, telle qu'elle est formulée dans la préface de *Cromwell* : Claude, comme le peuple, tient d'un côté du sublime, de

1. Par exemple : « Et, par une réaction toute naturelle, dont l'effet s'accomplit sur toutes les échelles, aimé des prisonniers, [Claude] était détesté des geôliers. Cela est toujours ainsi. La popularité ne va jamais sans la défaveur. L'amour des esclaves est toujours doublé de la haine des maîtres » (p. 50).

2. Myriam Roman, *Victor Hugo et le roman philosophique*, éd. citée, p. 725.

3. Voir Paul Bénichou, *Les Mages romantiques* (1988), dans *Romantismes français*, t. II, Gallimard, « Quarto », 2004, p. 1236.

4. On peut en effet se demander pourquoi un Parisien est enfermé dans une prison champenoise. On note d'ailleurs que dans le discours de 1832, Hugo songe plutôt à la misère rurale ; voir n. 5, p. 80.

N° d'édition : L.01EHPN000351.N001
Dépôt légal : avril 2010

Extrait de la publication